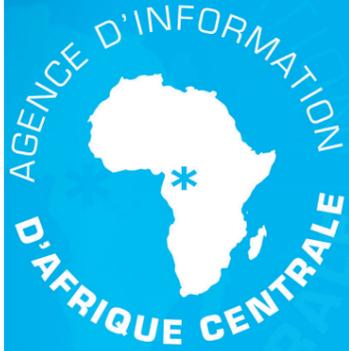
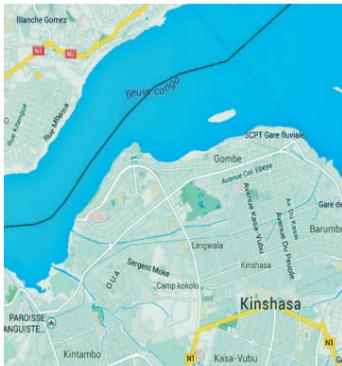


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3678 - JEUDI 13 FEVRIER 2020

COOPÉRATION

Les États-Unis d'Amérique réaffirment leur appui à la RDC

La RDC et la firme américaine General Electric ont signé, le 12 février, au Palais de la nation à Kinshasa, un « partenariat public privilégié ». La signature de ce protocole d'accord par le chef de l'Etat congolais, Félix-Antoine Tshisekedi, et le représentant du General Electric pour l'Afrique, Georges Senga, a été l'occasion pour l'envoyé spécial des États-Unis pour les Grands Lacs, Peter Pham, de relever l'appui politique et économique de son pays aux efforts de développement de la RDC. Il a affirmé le soutien américain en matière de paix dans le monde, en Afrique et particulièrement en RDC. Et d'ajouter que les États-Unis soutiennent « la volonté exprimée et claire du peuple congolais pour le changement ».

Page 3



L'envoyé spécial des États-Unis dans les Grands Lacs, Peter Pham, en conférence de presse-

ENJEUX POLITIQUES

Nouveau malaise au sein de la plate-forme Cach

La plate-forme Cap pour le changement (Cach) que pilotent, en tant que partenaires politiques, les deux partis phares, en l'occurrence l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et l'Union pour la nation congolaise (UNC), traverse une mauvaise passe. A la base, la gestion du programme intérimaire d'urgence de cent jours initié par Félix Tshisekedi, et principalement le projet de construction des sauts-de-mouton à travers la capitale actuellement sous un audit, risque de faire tâche d'huile. Le fait pour les responsables de l'UDPS d'avoir contredit les chiffres avancés par le directeur de cabinet présidentiel, Vital Kamerhe, quant au taux d'exécution desdits travaux, a été mal perçu par l'UNC désor-



Le siège de l'UDPS à Kinshasa

mais placée dans une posture de son leader. de préservation de l'image de

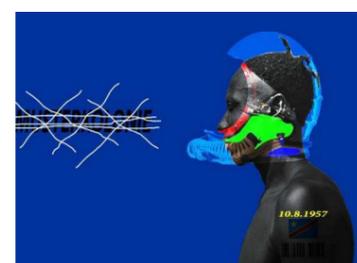
Page 2

« FICTION CONGO »

Des artistes congolais exposent au Museum Rietberg à Zurich

Le vernissage, qui a commencé depuis le 22 novembre 2019, se poursuit jusqu'au 15 mars 2020. Elle met en vedette les grands axes du voyage de l'ethnologue-marchand Hans Himmelher en 1938-1939 et sur la scène congolaise actuelle, particulièrement celle de la diaspora.

L'exposition « Fiction Congo » montre comment les artistes - autrefois comme aujourd'hui - traitent de manière critique les effets de l'époque coloniale, de l'œuvre missionnaire



Une pièce de David Shongo (Crédits David Shongo, Museum Rietberg, Zurich 2020)

et du commerce mondial. « Fiction Congo » intègre des photographies historiques, des masques colorés et des statues puissantes.

Page 3

DISPARITION

Dady Dikambala tire sa révérence



Page 5

ÉDITORIAL

Et maintenant ?

Oui, maintenant que l'Union africaine a fait siennes les recommandations du Comité de haut niveau sur la Libye présidé par Denis Sassou N'Guesso que va-t-il se passer ? Cette question à laquelle pour l'instant aucune réponse précise n'est semblée-t-il apportée les observateurs de la scène la posent avec angoisse.

De deux choses l'une, en effet : ou bien le Sommet qui vient de se tenir à Addis- Abeba et qui a permis des échanges fructueux entre les dirigeants du continent ouvrira la porte au dialogue entre les belligérants qui lui-même permettra de trouver une issue pacifique à la crise qui dévaste ce pays ; ou bien il ne sera pas suivi d'effets, amplifiera les dissensions entre ces mêmes belligérants et la crise s'aggravera, au point de déstabiliser l'Afrique du nord tout entière ainsi que l'immense sous-région du Sahel-Sahara, ce qui explique l'engagement de l'Algérie qui s'est confirmé ces derniers jours dans la recherche d'une solution.

Si l'Union africaine et plus largement l'Organisation des Nations unies veulent réellement mettre un terme au drame que vivent les populations de cette partie du monde, elles doivent écouter, ou plus exactement faire siennes les propositions que le Comité de haut niveau sur la Libye ne cesse d'énoncer et de préciser depuis des mois. Seule en effet cette voie, si elle est empruntée rapidement par les parties qui s'affrontent aujourd'hui sur le terrain, permettra de ramener la paix en Libye et par conséquent d'éviter la catastrophe régionale qui se précise de jour en jour.

A ce point d'un raisonnement qui résulte de l'observation attentive des propos tenus publiquement ou en aparté lors du Sommet d'Addis-Abeba, il est évident que l'Union africaine doit maintenant accompagner le Comité de haut niveau sur la Libye de façon beaucoup plus concrète. Autrement dit lui donner les moyens de traduire en actes ses propositions en faveur de la paix, de lancer réellement le dialogue entre les frères ennemis, de convaincre les puissances extérieures de se retirer avant qu'il soit trop tard, d'amener la communauté internationale à se mobiliser pour lutter contre les dérives de toute nature générées par la crise libyenne.

Telle est manifestement la prochaine étape qu'il convient de franchir si l'on veut que la paix l'emporte sur la guerre dans cette partie du monde.

Le Courrier de Kinshasa

ENJEUX POLITIQUES

Nouveau malaise au sein de la plate-forme Cach

La plate-forme Cap pour le changement (Cach) que pilotent, en tant que partenaires politiques, les deux partis phares, en l'occurrence l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et l'Union pour la nation (UNC), traverse une mauvaise passe.

La concorde affichée autrefois, en période électorale, contraste nettement avec la désharmonie qui semble s'installer dans ce regroupement politique actuellement aux commandes de l'Etat. Officiellement, rien de tel n'apparaît étant entendu que le chef de l'Etat et son directeur de cabinet, ont toujours fait preuve de dépassement pour sauvegarder l'édifice qu'ils ont bâti au prix de sacrifices et de concessions. Au-delà de leurs casquettes de président de la République et de directeur du cabinet présidentiel, Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe, sont chefs de file de leurs partis respectifs et, par conséquent, sont astreints à jouer constamment aux sapeurs-pompiers lorsque tout se gâte autour d'eux.

Pour combien de temps ? pourrait-on être tenté de s'interroger lorsqu'on sait que l'UDPS et l'UNC condamnés, au nom d'un deal passé entre leurs leaders respectifs, se supportent difficilement. Déjà, au sein du cabinet présidentiel, les tendances sont clairement affichées et la collaboration entre « Tshisekedistes » et « Kamerhistes » procède plutôt d'une vue de l'esprit. Les uns et les autres ont tendance à tirer la couverture de leur côté. Tout projet qui va dans le sens de bonifier l'image d'un des partenaires est toujours sujet aux tergiversations jusqu'à son étouffement, rapportent des indiscrets.

La goutte d'eau qui a débordé le vase est, sans nul doute, la gestion du programme intérimaire d'urgence de cent jours initié par Félix Tshisekedi, particulièrement le projet de construction des sauts-de-mouton à travers la ville de Kinshasa actuellement sous un audit qui risque de faire tâche d'huile. Rajoutant une couche à la volonté exprimée par

« provoquer le soulèvement de la population contre Félix Tshisekedi »

le chef de l'Etat de voir clair sur ce dossier, la hiérarchie de l'UDPS soupçonnerait, d'ores et déjà, des détournements des fonds alloués à ces travaux évalués à plus de 300 millions USD. Le directeur de cabinet du chef de l'Etat, qui a été le point focal dans la gestion dudit dossier à l'absence du gouvernement qui a tardé à se mettre en place, n'échappe guère aux pics que les responsables de l'UDPS lui ont avancés.

Sans le citer nommément, les insinuations de Jean-Marc Kabund et d'Augustin Kabuya, respectivement président a.i et secrétaire général du parti, convergent vers le leader de l'UNC à qui on a opposé récemment des chiffres en rapport avec le niveau d'exécution des travaux de sauts-de-mouton. « Les jours passés, nous avons entendu quelqu'un (Kamerhe) dire à la radio que les travaux de cent jours sont déjà réalisés à la hauteur de 70%. De là où nous venons, ce projet-là n'est même à 30% en termes de réalisation », avait récemment déclaré Jean-Marc Kabund à l'issue d'une ronde effectuée sur les différents chantiers de ces ouvrages disséminés à travers la ville. Dans les milieux de l'UDPS, l'on entrevoit des « manœuvres sordides » à la présidence de la République pour, dit-on, « provoquer le soulèvement de la population contre Félix Tshisekedi ».

Du berger à la bergère

A l'UNC, l'on supporte mal ces attaques contre Vital Kamerhe. De passage récent à Walungu

(Sud-Kivu), un cadre de ce parti, en la personne du député Amato Bayubasire, a lancé un message « comminatoire » en direction du parti présidentiel qu'il a mis en garde. « Il est étonnant de constater que certains partenaires même au sein du Cach s'en prennent à Vital Kamerhe. Ils choisissent tout ce qui ne marche pas pour lui imputer. Et ce qui marche, ils disent que c'est l'UDPS et le président de la République. Ils veulent nous pousser à commencer à dire chaque fois qui est à la base de telle ou telle autre idée ! », s'est-il plaint.

En posture de défenseur attiré de son leader, cet élu du peuple s'est dit prêt à tous les coups pour préserver l'image de son leader en passe d'être écornée par des allégations qu'il estime truffées de mensonges. « Nous refusons et nous condamnons ce combat, nous allons nous battre pour protéger la dignité et la personnalité de Vital Kamerhe et dire qu'il n'a jamais touché dans le Trésor public », a-t-il ajouté. En attendant les mots d'ordre des principaux concernés dans cette affaire, les membres de l'UDPS et de l'UNC mènent présentement une guerre larvée qui, si on n'y prend garde, risquerait d'emporter la plate-forme Cach et impacter négativement la coalition avec le Front commun pour le Congo.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

Les USA réaffirment leur appui politique et économique à la RDC

Ce soutien à « la volonté exprimée et claire du peuple congolais pour le changement » vise la lutte contre l'impunité, la corruption et « tout ce qui empêche le développement pacifique et démocratique » du Congo.

La République démocratique du Congo (RDC) et la firme américaine General Electric ont signé, le 12 février, au Palais de la nation à Kinshasa, un « partenariat public privilégié ». La signature de ce protocole d'accord par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, et le représentant de General Electric pour l'Afrique, Georges Senga, a été l'occasion pour l'Envoyé spécial des USA pour les Grands Lacs, Peter Pham, de relever l'appui politique et économique des Etats Unis aux efforts du développement de la RDC notamment dans la lutte contre « la corruption, l'impunité et tout ce qui empêche le développement pacifique et démocratique » de ce pays. Il a ainsi affirmé le soutien de son pays aux efforts de paix dans le monde, en Afrique et particulièrement en RDC. Les USA, a affirmé le diplomate américain, soutiennent la volonté exprimée et claire du peuple congolais pour le changement. Peter Pham a, en effet, reconnu que le peuple congolais aspire à



la paix, à la lutte contre la corruption et l'impunité, etc. Ainsi, il a réaffirmé la volonté de son pays d'accompagner le peuple congolais dans cette voie qu'il s'est choisie.

La RDC est ouverte aux investissements américains

Ce protocole d'accord vise plusieurs domaines dont celui de l'électricité, des infrastructures et de la santé, avec un objectif majeur, contribuer au développement socio-économique des

L'envoyé spécial des Etats-Unis dans les Grands lacs, Peter Pham, en Conférence de presse Congolais. Pour l'ambassadeur américain en RDC, Mike Hummer, ce partenariat prouve que la RDC est ouverte aux investissements américains et présage un avenir meilleur dans les relations entre les deux pays.

Dans le cadre de ce partenariat défini sur plusieurs échelles, l'entreprise américaine et le gouvernement congolais devront définir les actions et les priorités. Mais, selon le ministre de la Santé publique, Dr Eteni

Longondo, qui a été associé à cette activité, la présence de General Electric en RDC va notamment aider dans la lutte contre les épidémies ainsi que la modernisation de certaines infrastructures sanitaires. Ce qui aura comme incidence, a-t-il dit, la baisse de la mortalité et la disparition de plusieurs maladies.

Dans le secteur de l'électricité, ce partenariat signé avec la firme Général Electric permet-

tra, à en croire le ministre des Ressources hydrauliques et Energie, Me Eustache Muhanzi, d'améliorer la desserte en électricité pour les trois années à venir.

Contribuer au développement de la RDC

General Electric, qui célèbre ses 120 ans en Afrique, est déjà présente et active en RDC depuis quelque temps. Dans le secteur de l'électricité, cette firme américaine est intervenue dans la réhabilitation d'Inga II. Alors que dans le domaine de la santé, elle a pourvu des infrastructures à certaines formations médicales de la RDC dont l'hôpital militaire du Camp lieutenant-colonel Kokolo ainsi que HJ hospital. Mais, dans le cadre de cet accord, l'entreprise américaine, par la bouche de l'ambassadeur des USA en RDC, Mike Hummer, a promis de travailler avec la main d'œuvre locale. Ce qui permettra le transfert des compétences ainsi que la formation des Congolais.

Lucien Dianzenza

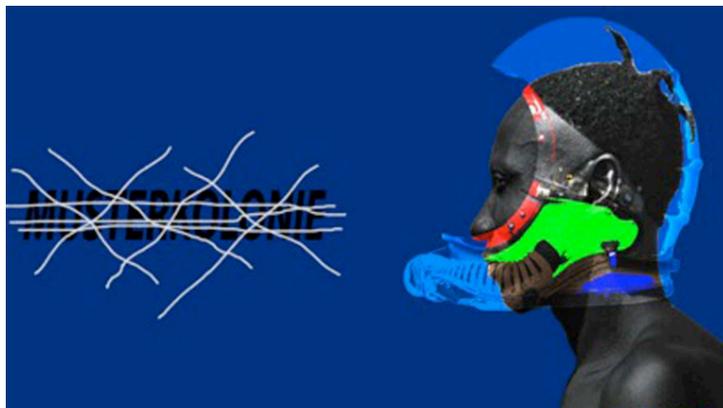
« FICTION CONGO »

Des artistes congolais exposent au Museum Rietberg à Zurich

Le vernissage, qui a commencé depuis le 22 novembre 2019, se poursuit jusqu'au 15 mars 2020. Elle met en vedette les grands axes du voyage de l'ethnologue-marchand Hans Himmelher en 1938-1939 et sur la scène congolaise actuelle, particulièrement celle de la diaspora.

L'exposition « Fiction Congo » montre comment les artistes - autrefois comme aujourd'hui - traitent de manière critique les effets de l'époque coloniale, de l'œuvre missionnaire et du commerce mondial. Le point de départ de l'exposition est l'ensemble des objets et des photographies que l'ethnologue de l'art Hans Himmelheber (1908-2003) a apportés avec lui de son voyage au Congo en 1938/39, et qui sont maintenant présentés au public - en partie pour la première fois. « Fiction Congo » intègre ces photographies historiques, des masques colorés et des statues puissantes.

Dans un programme d'artiste en résidence, l'artiste Sammy Baloji et le jeune écrivain Sinzo Anza exploitent les archives de Hans Himmelheber, en créant leurs propres fictions congolaises. Pour leur part, les artistes Michèle Magema et Fiona Bobo réalisent également des œuvres commandées pour l'exposition, tout comme David Shongo, dont l'intervention est montrée à Zurich et, presque simultanément, à la Biennale de Lubumbashi. « Fiction Congo



Une pièce de David Shongo/Crédits David Shongo, Museum Rietberg, Zurich 2020

» présente également les œuvres des artistes Angali, Steve Bandoma, Hilary Kuyangiko Balu, Aimé Mpane, Cherie Samba, Yves Sambu, Monsengo Shula et Pathy Tshindele.

L'exposition contient des projections multimédias, des photographies, des sculptures, des peintures, de la littérature, du design et des performances et raconte « l'arrivée et la première rencontre » dans divers thématiques; "Design et élégance"; "Pouvoir et politique"; "Performance et initiation"; "Acquisition et commerce d'art" et "My Congo Vision" (cette dernière en dialogue avec la diaspora congolaise).

Courtes biographies des artistes avec des œuvres commandées

Sinzo Anza, né en 1990, vit et travaille à Kinshasa. Dans ses textes poétiques, l'écrivain interroge la situation politique à l'époque coloniale jusqu'à l'équilibre actuel des pouvoirs en RD Congo. Ses installations portent sur l'exploitation des res-

sources naturelles dans les mines, la représentation de l'identité nationale ou l'image post-coloniale du Congo. Plus récemment, il a pris part à l'exposition collective «Kinshasa Chroniques Urbaines» à Sète, en France et a exposé à la Biennale de Lubumbashi en 2019. Sinzo Anza et Sammy Baloji ont participé à un programme d'artiste en résidence dans le cadre de l'exposition «Fiction Congo». Il s'est occupé des photographies de l'ethnologue de l'art Hans Himmelheber et a discuté des changements profonds que la réorganisation coloniale de l'espace et du pouvoir a apportés.

Sammy Baloji, né en 1978, vit et travaille à Bruxelles et à Lubumbashi. Il est l'un des artistes les plus renommés du Congo. Il a participé à d'importantes biennales d'art (Dakar 2016, Venise 2015, Lyon 2015), Documenta 2017 et divers festivals de photos (Bamako 2007, 2015). Ses œuvres sont exposées dans les

musées de Lyon, Paris, Tervuren, Ulm, Washington, Virginie à Luanda (Angola) et Ouidah (Bénin). Son travail a déjà été présenté dans de nombreuses expositions et, parfois, il a été lui-même commissaire d'exposition (Congo Art Works 2016, Congo Stars 2019). Sammy Baloji est l'un des co-fondateurs de la Biennale de Lubumbashi. En 2008, il a reçu le prix Prince Claus. Dans ses œuvres, composées de photographies, vidéos et installations, Baloji traite des archives historiques et interroge les effets de l'ère coloniale belge sur la société congolaise qui se font encore sentir aujourd'hui. Au centre de l'installation multimédia de l'exposition «Fiction Congo» se trouve la réinterprétation des pratiques de la mémoire Luba, mise en musique par l'écrivain Fiston Mwanza Mujila, qui vit à Graz, en Autriche.

Fiona Bobo, née en 1992, vit et travaille à Zurich. Pour sa thèse Bwania au département des arts et médias de l'Université des arts de Zurich, elle a traité de ses racines congolaises. Il en a résulté une installation multimédia qui traite du sujet de l'identité et contraste la culture visuelle en Occident et au Congo. À l'aide de photographies, elle montre l'importance de la mode et des vêtements de marque dans la société congolaise.

Michèle Magema, née en 1977, elle vit et travaille près de Paris. Elle est l'une des rares artistes du Congo engagée à autonomiser les femmes dans l'art. Dans ses œuvres et installations vidéo, elle interroge la longue histoire

de l'exploitation et de l'oppression sur le continent africain. Elle s'intéresse à l'intégration de la violence, de la corruption et de l'exploitation des ressources naturelles dans son pays natal, le Congo. Dans ses œuvres plus récentes, l'échange entre les destins individuels et la mémoire collective ainsi que l'histoire globale de l'art est au premier plan. Pour l'exposition "Fiction Congo", elle met sa propre histoire familiale à l'époque coloniale en relation avec les photographies de Hans Himmelheber. Michèle Magema a participé à des expositions telles que "Africa Remix" ou "Global Feminism" (Brooklyn Museum) et est représentée avec son travail dans des musées et collections internationaux. Yves Sambu, né en 1980, vit et travaille à Kinshasa. Il a déjà exposé ses photographies à Bruxelles, Graz, Fribourg et participé à des expositions collectives à Berlin, Bruxelles, Dortmund ou Paris. Depuis 2007, il fait partie du collectif d'artistes Sadi (Solidarité des artistes pour le développement intégral). L'artiste visuel traite des phénomènes urbains tels que les sapeurs ou le kibanguisme. Dans sa série « Vanité Apparente » sur la démonstration évidente d'élégance et de vanité, Yves Sambu a choisi pour l'exposition "Fiction Congo" des motifs qui font d'étonnantes références aux photographies de Hans Himmelheber quatre-vingts ans plus tôt.

Patrick Ndongidi

LUTTE CONTRE EBOLA

Vers la validation des plans opérationnels du SRP4

Les plans opérationnels ciblent trois provinces affectées par la dixième épidémie de la maladie à virus Ebola, notamment Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri.

Les travaux de cet atelier de validation des plans opérationnels du SRP4.1 contre la Maladie à virus Ebola dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri ont été ouverts par le coordonnateur général de la riposte à l'épidémie d'Ebola, le Pr Steve Ahuka Mundeke, le mardi 11 février, à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, en présence des ministres provinciaux de la Santé du Nord-Kivu et de l'Ituri.

Au cours de cet atelier, les participants vont valider les plans d'action opérationnels (PAO) des sous-coordinations de la riposte pour le compte du SRP4.1 et les PAO des divisions provinciales de la santé (DPS) des zones affectées par Ebola. Cet exercice s'inscrit dans le

dont le dernier est le SRP4.1. Ces plans stratégiques, a-t-il indiqué, ont toujours été mis en œuvre par des plans opérationnels des structures de coordination du terrain. D'où, l'organisation de cet atelier de validation des PAO afin de faciliter la mise en œuvre du SRP4.1 allant de janvier à juin 2020. Le ministre provincial de la Santé du Nord-Kivu, Moïse Kakule Kanyere, a félicité les équipes de la riposte pour le travail abattu. Il a, par ailleurs, invité la population de sa province à plus de vigilance afin de mettre fin définitivement à l'épidémie d'Ebola dans leur contrée.

Parmi les participants à cet atelier, on a noté les experts du secrétariat technique du

Moïse Kakule Kanyere, a félicité les équipes de la riposte pour le travail abattu.

cadre du transfert progressif des compétences et des responsabilités aux DPS et aux zones de santé pour produire un PAO de la coordination générale de la riposte. Selon le coordonnateur général, depuis le début de la dixième épidémie d'Ebola déclarée par le ministère de la Santé, le 1^{er} août 2018, il a déjà été élaboré quatre plans stratégiques de réponse à cette épidémie,

Comité multisectoriel de la riposte à l'épidémie d'Ebola (ST/CMRE), du cabinet du ministre de la Santé, du Secrétariat général à la santé, de l'Inspection générale de la santé, de la coordination générale de la riposte, de toutes les sous-coordinations de la riposte et de la DPS et des partenaires (OMS, Unicef, Ocha, CDC Africa, Croix-Rouge...).

Blandine Lusimana

MÉDIAS

FFJ regrette le renvoi d'un journaliste de BBC

L'ONG appelle la radio britannique « à laver son image d'un média professionnel, loin d'interférences politiques ».

L'organisation de défense de la liberté de la presse et du droit à l'information, Freedom for journalist (FFJ), déplore le renvoi de Jacques Matand, journaliste à BBC-Afrique. Dans une réaction du 10 février 2020, cette ONG note que « ce renvoi a bien des sous-bassements et raisons politiques puisque lié à une affaire éminemment politique qui n'est qu'un secret de polichinelle ».

Dans cette virulente correspondance de l'organisation adressée à BBC avec copie au président de la République du Rwanda, Paul Kagame, FFJ dit « ne pas comprendre qu'une interview réalisée bien longtemps soit l'objet de renvoi du journaliste qui n'a fait que son travail ». Les autori-

tés rwandaises, tranche cette organisation dans sa lettre, n'avaient aucun intérêt à faire pression sur BBC pour autant que la question du génocide est connue de tous et nul n'ignore que l'avion de l'ancien président rwandais a été abattu d'un projectile parti des positions tenues par l'ex-rébellion du FPR, actuellement au pouvoir. Pour FFJ qui appelle BBC « à laver son image d'un média professionnel loin d'interférences politiques, bâillonner la presse au-delà des frontières de son pays traduit l'expansion à dicter sa loi sur le continent ». Il est rappelé que Jacques Matand, journaliste en poste à Dakar pour le compte de la BBC, a été congédié par la radio britannique pour avoir réalisé une interview avec l'écrivain franco-camerounais Charles Onana sur le génocide rwandais.

Lucien Dianzenza

ASSISTANCE AUX DÉPLACÉS ET RÉFUGIÉS

Le HCR à la quête de cent cinquante millions de dollars

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) est à la recherche de ce montant pour répondre aux besoins des réfugiés et des personnes déplacées en République démocratique du Congo (RDC) en 2020. Mais, jusqu'à présent, l'agence onusienne n'a reçu que quatre pour cent dudit montant.

Sur le terrain, la situation des déplacés et réfugiés est alarmante. Dans un communiqué de presse qu'il a rendu public, le HCR s'est dit vivement préoccupé par l'aggravation de la situation dans le territoire de Beni, à l'est de la RDC, où la violence a déjà forcé plus de cent mille civils à fuir leur foyer ces deux derniers mois. Les tensions dans la région s'intensifient depuis le lancement d'une opération militaire dirigée par le gouvernement en décembre contre les Forces démocratiques alliées (ADF). « Les civils, y compris les personnes déplacées en novembre et décembre, comptent parmi les cibles des groupes armés, y compris les ADF. Selon les autorités locales, environ deux cent cinquante-deux civils auraient été tués dans le territoire de Beni depuis décembre 2019 », a indiqué le HCR qui souligne, par ailleurs, que des milliers de civils vivent dans des conditions effroyables dans une centaine d'installations informelles, dormant dans des huttes fabriquées à l'aide de branchages. Ils font face à de graves menaces pour leur sécurité et leur protection en raison du manque d'intimité.

Selon le HCR, la majorité des personnes forcées de fuir lors de cette toute dernière vague de violence « sont désormais



Les conditions humanitaires des déplacés et réfugiés préoccupent le HCR

hébergées par les communautés d'accueil locales de la ville de Nobili qui ont accueilli sans hésitation les familles déplacées mais qui manquent de ressources pour répondre simplement à leurs propres besoins ». D'autres, précise la même source, ont trouvé refuge dans des écoles et des églises surpeuplées aux alentours de la ville de Nobili. La majorité des déplacés est constituée des femmes et des enfants qui, comme d'autres personnes déplacées internes, ont un besoin urgent d'assistance vitale et de protection. Leurs principaux besoins sont la nourriture, le logement, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, ainsi que l'accès à l'éducation.

Un grand nombre d'enfants déplacés ne sont pas scolarisés. Les écoles n'ont pas la capacité d'accueillir des élèves supplémentaires ou sont fermées car elles abritent désormais des déplacés internes, ce qui met à rude épreuve des infrastructures éducatives déjà insuffisantes.

Appui aux déplacés et réfugiés

Dans le souci de soulager tant soit peu les besoins des personnes déplacées et de leurs

communautés locales d'accueil, le HCR et ses partenaires ainsi que les autorités locales et les organisations humanitaires fournissent désormais une aide aux personnes déplacées à Nobili. La semaine dernière, l'agence onusienne a procédé à la distribution en urgence des bâches en plastique pour aider trois mille familles déplacées. Afin de contribuer à améliorer la protection et la sécurité des personnes déplacées, le HCR soutient également le développement de trois structures communautaires effectuant des prestations de protection. Celles-ci contribueront à l'identification, la prévention et la réponse aux violations des droits de l'homme.

Par ailleurs, le HCR contribue actuellement à un programme de profilage, coordonné par le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires avec l'appui technique du HCR. Les données ont déjà permis de cibler l'aide humanitaire et continueront à améliorer la qualité des prestations de protection, de l'assistance et des services multisectoriels pour les personnes dans le besoin.

B.L.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

DISPARITION

Le comédien Dady Kitambala tire sa révérence

Tout, à en croire les témoignages, s'est joué dans la nuit du mardi 11 au mercredi 12 février à la Clinique Ngaliema où la victime, souffrant d'un cancer d'estomac, devrait subir une opération chirurgicale qui aurait mal tourné.

Les larmes de la communauté théâtrale congolaise n'avaient pas encore séché à la suite du décès de Pulu qu'un drame est venu à nouveau jeter dans l'émoi les comédiens et autres férus de la culture. Il s'agit de la mort inopinée de Dady Dikambala, un des fleurons de la scène théâtrale qui s'en est allé au moment où l'on s'y attendait le moins. On le savait très malade, en effet, sans trop connaître exactement de quoi il souffrait. Jusqu'à sa mort, rien n'a filtré sur l'origine du mal qui l'a rongé pendant de longs mois jusqu'à l'éloigner de la scène théâtrale. D'après des indiscretions, l'artiste aurait souffert d'un cancer d'estomac aigu qui a eu raison de

sa santé.

Au fil des jours, depuis qu'il avait contracté cette maladie, « Nsusu Kitomina », de son nom de scène, a vu son état physique se dégrader à un rythme accéléré et ses organes vitaux le lâcher progressivement. Ses derniers clichés ont nettement révélé la profondeur du mal qui l'habitait de part la physionomie frêle et fragile qu'il affichait. Tout, à en croire les témoignages, s'est joué dans la nuit du mardi 11 au mercredi 12 février à la Clinique Ngaliema où la victime, admise aux urgences, devrait subir une opération chirurgicale. Visiblement, cette dernière tentative de maintenir en vie l'artiste aurait tourné au vinaigre malgré les efforts des médecins à conjurer le mauvais sort. Mais hélas ! C'est dans le dénuement le plus total que « Tapis rouge » (comme il aimait se faire appeler) rendit l'âme au grand désarroi de ses admirateurs



Dady Dikambala

et de ses proches.

Ancien de la troupe théâtrale « Suabala », Dady Dikambala a su s'imposer dans le monde théâtral congolais grâce à son énergie et à ses capacités artistiques. Il a joué dans plusieurs pièces de théâtre et collaboré avec

divers comédiens, incarnant des rôles multiples suivant les exigences des metteurs en scène. Avec un sens d'humour très prononcé, il fut le chouchou de la gent féminine eu égard à sa prestance sur scène et au charme qu'il dégageait constamment. Il

laisse une veuve et sept enfants. En attendant la sortie de la dépouille, le deuil se tient à la résidence familiale du défunt dans la commune de Kintambo. A suivre.

Alain Diasso

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CHAN 2020

Mihayo, nouveau sélectionneur des Léopards locaux

Entraîneur principal du TP Mazembe, Pamphile Mihayo vient d'être promu sélectionneur des Léopards A', en remplacement de Christian N'sengi Biembe.

Le comité exécutif de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) a, au cours de sa session extraordinaire tenue, le mardi 11 février, au siège de la Fédération à Kinshasa/Gombe, désigné Pamphile Mihayo Kazembe, entraîneur principal du Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi, au poste de nouveau sélectionneur principal des Léopards A' de la République démocratique du Congo, communément Léopards locaux. Il prend la place de Christian N'sengi Biembe, actuel sélectionneur des Léopards A.

Dans la correspondance rendue publique par l'instance nationale du football, Dauda Lupembe, actuel entraîneur principal de la Jeunesse sportive Groupe Bazano de Lubumbashi, est promu premier assistant du sélectionneur et



Pamphile Mihayo, nouveau sélectionneur des Léopards locaux

Bertin Baku du Racing Club de Kinshasa (RCK) est nommé deuxième assistant de Mihayo. Le préparateur physique Léon Makanzu Male et l'entraîneur des gardiens de but Marcel Mayala complètent ce nouveau staff technique des Léopards locaux qui vont prendre part, en avril de cette année, au Cameroun à la sixième édition du Cham-

pionnat d'Afrique des nations (Chan). Notons aussi la désignation du Dr Jean-Pierre Bungu Kakale comme patron du staff médical. C'est sous la supervision de Christian N'sengi Biembe cumulant les fonctions de sélectionneur principal chez les A et les A', La RDC s'est qualifiée à cette joute africaine réservée aux sélections africaines com-

posées des joueurs évoluant dans leurs championnats nationaux respectifs.

Opéré en Europe, le sélectionneur Christian N'sengi a promptement réagi sur cette nomination. « Je tiens à féliciter Pamphile Mihayo et son staff qui reprennent les rênes des Léopards A' qualifiés pour le Chan. Ce onze dont je suis très fier - quatre matchs,

quatre victoires, pour se qualifier- ira loin, j'en suis certain », lit-on sur sa page officielle Facebook. Revenant sur cette nomination au cours d'un café de presse tenue le mercredi 12 avril 2020 à l'Hôtel Sultani dans la commune de Gombe à Kinshasa, le président de la Fécofa, Constant Omari Selemani, a expliqué : « Il est important de ne pas tomber dans les erreurs du passé. La Fécofa a pris la décision de séparer les staffs techniques pour ne plus commettre la même erreur de surmenage qu'a eu l'ancien sélectionneur Florent Ibenge ».

Rappelons que Mihayo a fait partie des Léopards locaux vainqueurs de la première édition du Chan en 2009 en Côte d'Ivoire dispose donc d'une expérience du Chan en tant que joueur. Entraîneur rigoureux avec le Tout-Puissant Mazembe, il aura cependant à se partager entre cet ogre du football national et africain toujours en compétition africaine et la sélection A'.

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

Mazembe bat Nyuki à Goma



TP Mazembe de Lubumbashi

Le TP Mazembe de Lubumbashi a battu, le mercredi 12 février, au stade de l'Unité de Goma l'AS Nyuki de Butembo par deux buts à zéro. C'était en match comptant pour la 18e journée de la 25e édition du championnat de la Ligue nationale de football. Les deux buts des Corbeaux ont été inscrits par l'inévitable Jackson Muleka à la 28e minute (douzième but de la saison) sur une passe décisive de Glody Likonza, et Patou Kabangu à la 32e minute sur penalty après que Jackson Muleka ait fauché dans la sur-

face de réparation de Nyuki par un défenseur adverse. C'est la troisième victoire d'affilée de Mazembe qui effectue un séjour fructueux dans l'Est du pays, après le succès sur Bukavu Dawa (deux buts à un à Bukavu) et sur Dauphin Noir (cinq buts à un à Goma).

Mazembe consolide sa place de leader avec désormais quarante-sept points glanés et continue d'affûter, à travers les matchs du championnat national, ses armes pour le match du 28 février à Casablanca contre le Raja en quarts de finale al-

ler de la Ligue des champions d'Afrique.

Egalité entre Lubumbashi Sport et Don Bosco

Dans un autre match disputé, le mercredi 12 février, au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi, Lubumbashi Sport et Don Bosco se sont quittés sur une égalité d'un but partout. BanzaKalumba Lumière a ouvert la marque pour les Salésiens dès la 5e minute de jeu. Kanteng Kawang a égalisé pour les Kamikazes à la 30e minute.

M.E

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Gessou immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

UNION AFRICAINE

Un nouveau siège du service de renseignement

Le président de la Guinée équatoriale, Teodoro Obiang Nguema, a inauguré, le 9 février à Addis-Abeba en Ethiopie, le nouveau siège de la Commission d'intelligence et des services de sécurité de l'Afrique (CISSA).

Financé entièrement par la Guinée équatoriale, le nouveau siège de la CISSA va permettre de faire face aux défis sécuritaires auxquels l'Afrique est confrontée. Le coût total du financement n'a pas été rendu public.

« *Le continent africain a subi les mauvaises actions des autres services d'intelligence. Pour cela, la CISSA doit agir avec détermination* », a déclaré à cette occasion Teodoro Obiang Nguema. Notons que la construction de cet édifice intervient dans un contexte marqué par la montée en puissance du terrorisme sur le continent.

Créé le 26 août 2004 à Abuja (Nigeria) par les directeurs

des services de renseignement et de sécurité africains, le CISSA est un organe rattaché au Conseil de paix et de sécurité de l'UA. Il a pour mission d'élaborer une stratégie africaine pour le maintien de la paix, la prévention, la gestion ainsi que la résolution des conflits sur le continent.

Assistance aux réfugiés

L'Union africaine (UA) consacra une enveloppe de cent millions de dollars pour soutenir l'action d'aide aux déplacés et réfugiés de conflits sur le continent.

L'annonce a été faite par la Commissaire aux affaires politiques de l'institution, Minata Samate-Cessouma, au

cours d'un point de presse tenu dans le cadre du 33^{ème} Sommet de l'Union africaine, qui s'est déroulé du 9 au 11 février à Addis-Abeba en Ethiopie.

Selon la dirigeante, ce fonds va permettre de couvrir les besoins des déplacés et réfugiés. Il vise également la prévention, la réconciliation ainsi que la reconstruction d'après-guerre. « *Sur les 34 conflits qui minent le monde, on en dénombre 14 sur le continent* », a-t-elle indiqué. Et d'ajouter que l'Afrique abrite plus d'un tiers de la population mondiale déplacée de force, en insistant sur la nécessité de ce financement.

Josiane Mambou Loukoula

SOUDAN

La CPI prête pour juger Omar el-Béchir

L'ancien président soudanais Omar el-Béchir est visé par deux mandats d'arrêt internationaux pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis au Darfour.

Un haut responsable du Soudan a affirmé que son pays va remettre l'ancien président Omar el-Béchir à la Cour pénale internationale (CPI). Ce dernier est incarcéré à Khartoum depuis sa destitution en avril 2019. Le procureur de la CPI est mandaté depuis mars 2005 par le Conseil de sécurité de l'ONU pour enquêter sur la région du Darfour, secouée depuis 2003 par un conflit opposant les forces soudanaises à des rebelles de minorités ethniques.

Les violences auraient fait plus de 300 000 morts et 2,5 millions de déplacés, selon l'ONU. L'ex-président soudanais est visé par deux mandats d'arrêt internationaux de la CPI en 2009 et 2010 pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis au Darfour entre 2003 et 2008. Y figurent des crimes tels que meurtre, viol, torture, pillage et transfert forcé.

Pour la CPI il y a "des motifs raisonnables de croire qu'Omar el-Béchir a agi avec l'intention spécifique de détruire" différents groupes ethniques. Des accusations qu'il a toujours fermement niées. La CPI ne disposant pas de sa propre force de police, l'exécution de ses mandats d'arrêt dépend du bon vouloir des Etats. D'ailleurs plusieurs pays membres de la CPI ont refusé, par le passé d'arrêter Omar el-Béchir, qui a continué de voyager dans une dizaine de pays sans être inquiété. Certains pays, dont l'Afrique du Sud et la Jordanie avaient avancé l'argument de l'immunité présidentielle pour justifier leur décision de ne pas arrêter Omar el-Béchir, alors chef d'Etat en exercice. La révolution et sa destitution ont changé la donne.

Noël Ndong

PORTUGAL

Après le gel de ses avoirs, Isabel dos Santos risque la prison

L'état se resserre un peu plus autour de la fille de l'ex-président angolais, José Eduardo dos Santos, accusée par la justice angolaise de « détournements de fonds, blanchiments d'argent, abus de biens sociaux et trafic d'influence ». La justice portugaise a ordonné, le 11 février le gel de douze de ses comptes bancaires, après le gel de la totalité de ses avoirs dans son pays.

La décision a été prise à la demande de la justice angolaise dans le cadre d'une enquête pour mauvaise gestion et détournement de fonds durant le mandat d'Isabel dos Santos à la tête de la société pétrolière publique Sonangol. Le gel concerne aussi les avoirs de son mari, Sindika Dokolo, collectionneur d'art référencé dans le marché des pierres précieuses.

Cette décision de la justice portugaise fait suite à une demande insistante du procureur général de l'Angola, Helder Pitta Gros, à la justice portugaise et à une visite du président angolais, Joao Lourenco, en Allemagne où il a réitéré devant la chancelière Angela Merkel la volonté de son pays de recouvrer ses avoirs transférés de manière illicite. Le maître des poursuites s'était d'ailleurs rendu en personne à Lisbonne pour plaider devant les autorités portugaises. Aux yeux du procureur, il était nécessaire de geler les investissements d'Isabel Dos Santos au Portugal puisque provenant des « fonds détournés ». Impliquée dans un vaste scandale de corruption, lorsqu'elle dirigeait la Sonangol, la fille de l'ex-président angolais aurait « *siphonné l'économie angolaise et accumulé de manière frauduleuse une fortune estimée à 2,1 milliards de dollars* ». Ce sont là les quasi-conclusions de l'enquête de « Luanda leaks » coordonnée par un consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) publiée en janvier dernier.

D'ailleurs, Isabel dos Santos, annonçait vouloir attaquer ce consortium d'investigation dirigé par des lanceurs d'alertes et, surtout, par un célèbre avocat français habitué de l'Afrique. « *Tous les investissements que j'ai réalisés au Portugal ont été validés par les autorités, donc tout a toujours été transparent* », se défend la femme d'affaires de 46 ans. Les derniers éléments dans le dossier de ses avoirs au Portugal ne plaident pas non plus en faveur d'Isabel dos Santos. Selon les révélations des médias portugais, la banque portugaise EuroBic dont elle est la principale actionnaire a indiqué que « *la femme d'affaires allait vendre ses parts, via cette banque qu'elle aurait transféré des fonds d'origine douteuse au Portugal* ».

Un autre élément tout aussi troublant : la police portugaise a annoncé il y a quelques jours la mort par suicide d'un banquier portugais visé par la justice angolaise qui se trouve être le gestionnaire des comptes d'Isabel dos Santos pour EuroBic.

Celle qui vit aujourd'hui en exil entre Londres et Dubaï depuis un certain temps risque pour tous les chefs d'accusation, jusqu'à trente ans de prison dans son pays.

Y.R.Nz.

INSTITUT
FRANÇAIS

DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 10 AU 16 FEVRIER

MARDI 11 FEVRIER

18H30 CINE-CLUB : MAIS VOUS ETES FOUS

19H00 FESTIVAL : EN AVANT POUR LE MASA ! AVEC PRISCA OUYA ET MARIUSCA MOUKENGUÉ

MERCREDI 12 FEVRIER

15H00 DEBAT D'IDEES : ETAT DE PLANIFICATION URBAINE AU Congo

17H00 CONFÉRENCE : L'ACCORD DE PARIS, SES OBJECTIFS, SES OUTILS DE MISE EN OEUVRE ET LES ENJEUX POUR LE CONGO.

19H00 MERCREDI A LA CAFET' : CHIKADORA

JEUDI 13 FEVRIER

15H00 CLUB DE LECTURE ET D'ECRITURE : "BONJOUR TRISTESSE" DE FRANCOISE SAGAN

18H00 VERNISSAGE DE L'EXPOSITION : VISAGES ET ARTS DU PAYS ALIMA-NKENI DE DANIEL ISAAC ITOUA ET GRAND-MAÎTRE KEM-OBOURA

19H00 FESTIVAL : EN AVANT POUR LE MASA ! AVEC JULLES FERRY MOUSSOKI ET JUSTE PARFAIT

SAMEDI 15 FEVRIER

10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE, RENCONTRE DE SCRABBLE)

18H00 DANSE : 2^{EME} ÉDITION DE NSAKA DANCE



EN AVANT POUR LE MASA !



Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

GENRE

Les femmes rurales exhortées à la production locale

Le gouvernement souhaite qu'elles constituent de plus en plus de coopératives afin de faciliter l'appui financier de leurs différentes activités productives dans le but de les accompagner vers l'autonomisation.

« Cette année dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la femme, au lieu de brandir les pagnes, nous devons plutôt brandir les denrées alimentaires que nous avons nous-mêmes produites », a fait savoir la ministre

«...Au lieu de brandir les pagnes, nous devons plutôt brandir les denrées alimentaires que nous avons nous-mêmes produites »

de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, lors des différentes descentes réalisées dans les localités intérieures

« ...L'appui du gouvernement nous permettra donc de faire mieux et de répondre aux besoins alimentaires du pays »

du pays tant de la zone septentrionale que dans la zone méridionale. Cette année, en effet, le Congo a choisi pour thème « La femme congolaise engagée dans la production locale » pour célébrer la journée internationale de la femme.

Jacqueline Lydia Mikolo a donc échangé avec les femmes rurales au sujet de leur autonomisation partant de la production locale. La ministre a avoué être en face des femmes déjà engagées dans les activités productives liées non seulement à l'agriculture et mais aussi à la pêche. « Elles sont motivées et elles ont besoin de sortir de l'informel pour aller vers le formel », a indiqué la ministre en précisant avoir obtenu d'elles un engagement pour cette production locale. Lors de ces échanges, les questions de paix ont également été évoquées car, selon la ministre, c'est dans la tranquillité que l'on peut mieux cultiver.

Ces femmes rurales, en effet, ne sont pas de nature à croiser les bras. « Nous avons des



La ministre chargée de la Promotion de la femme face aux femmes du département des Plateaux

groupements qui existent déjà et nous sommes engagées dans la production locale avec les moyens financiers et le matériel de travail limités. L'appui du gouvernement nous permettra donc de faire

mieux et de répondre aux besoins alimentaires du pays », a souligné Clarisse Ondzé, membre de l'association des femmes pêcheurs de Mpouya dans le département des Plateaux. Il faut donc attendre

la célébration de la fête du 8 mars pour voir ce que ces femmes sont capables de faire en matière de production puisqu'il s'agira d'exposer le fruit de leur travail.

Rominique Makaya

4^{ème} Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo

CIEHC4

WWW.OILGASCONGO.COM

19-21 FÉVRIER 2020

BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO

CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE DE KINTELÉ BRAZZAVILLE

RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE
POUR TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR
PÉTROLIER ET GAZIER AU CONGO

SPONSORS PRINCIPAUX



SPONSORS OR



SPONSORS ASSIST



ORGANISÉS PAR



SPONSORS ALIÈRES



COP3

Le sénateur français Ronan Dantec à Brazzaville

En séjour au Congo pour participer à la troisième édition de la Coopération des Parties sur la Convention de Bamako, le sénateur français, Ronan Dantec, a échangé avec la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan Nonault, le 11 février.

Les deux personnalités ont échangé sur toutes les activités liées à l'environnement, au tourisme, notamment à la mise en valeur de la biodiversité et à toutes les questions de gouvernance. « On a échangé avec la ministre sur nos convictions communes, sur l'enjeu extrêmement important du développement durable, de lutte contre le dé-



Le sénateur français, Ronan Dantec (crédit photo/DR)

« Je leur dirai à quel point aujourd'hui en France le dérèglement climatique est en haut de l'agenda politique. Il n'y a pas de réponse au dérèglement climatique sans coopération accrue entre les États ou les territoires. »

règlement climatique, la préservation de la biodiversité. C'est un premier échange sur les problèmes et les opportunités qui se posent au Congo », a déclaré le sénateur français à sa sortie d'audience. S'agissant du sommet, Ronan Dantec a dit qu'il est venu dire au gouvernement que sur la question du climat, il y a une

mobilisation internationale qui monte. Il y a certainement des financements qui sont attendus et qui ne sont pas arrivés. Il s'agit, par exemple, du programme Redd+. Cette mobilisation est aussi financière. Demain, elle s'investira dans les pays où la robustesse des projets sera la plus importante. Le Congo qui a une gestion fo-

restière extrêmement importante, comme tous les autres pays, contribue à assumer sa part de responsabilité globale, de préserver ses forêts, parce qu'il faut absolument garder des forêts pour stocker le carbone qu'on a un enjeu extrêmement important. « La responsabilité d'un pays, c'est d'abord que les habitants

ailent bien, notamment dans le cadre de la biodiversification de l'économie congolaise qui est aujourd'hui un des enjeux du plan du développement du Congo. Ça veut dire, diversifier l'agriculture, trouver de nouvelles sources d'activité, par exemple le tourisme. Je crois que s'inscrire aujourd'hui dans les grands enjeux environnementaux, c'est aussi avoir des opportunités de sa diversification économique », a indiqué le sénateur français.

Enfin, pour Ronan Dantec, les attentes de la réunion de demain, c'est un grand échange. Car c'est toujours intéressant d'échanger avec des responsables, des ministres qui sont dans d'autres pays avec d'autres problématiques. « Je leur dirai à quel point aujourd'hui en France le dérèglement climatique est en haut de l'agenda politique. Il n'y a pas de réponse au dérèglement climatique sans coopération accrue entre les États ou les territoires. », a-t-il souligné

Bruno Okokana

AFRIQUE

Cent millions de dollars en faveur des femmes d'affaires

La Standard Bank et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) ont annoncé le lancement d'un fonds de cent millions de dollars en faveur des femmes d'affaires africaines.

L'accord conclu, le 9 février en marge du 33e sommet de l'Union africaine, permettra la mise en place de l'African women leadership fund, une initiative qui vise à améliorer l'autonomie des femmes d'affaires du continent.

« Sur les cents millions de dollars prévus pour le capital initial du fonds, près de vingt millions ont été réunis samedi 8 février 2020 », a indiqué le communiqué de l'agence onusienne. Le président du Rwanda, Paul Kagame, a annoncé une contribution de 500 000 dollars tandis

que le président sénégalais, Macky Sall, s'est engagé à verser la même somme. Dix millions de dollars ont été annoncés par le Premier ministre canadien, Justin Trudeau, alors que la Première ministre norvégienne Erna Solberg a promis huit millions de dollars. Notons que les capitaux réunis permettront de « soutenir les objectifs 5 (égalité des sexes) et 8 (travail décent et croissance économique) du développement durable de l'ONU, ainsi que l'Agenda 2063 de l'Union africaine », en fournissant des finance-

ments à des femmes africaines gestionnaires de fonds d'investissement. Elles pourront ainsi investir dans plusieurs entreprises détenues majoritairement par des femmes, notamment dans les secteurs prioritaires tels que l'éducation, l'industrie manufacturière, les soins de santé, l'énergie propre et l'agriculture. « Nous renversons les rôles et faisons des femmes les décideurs de l'argent à investir en Afrique. Nous voulons que les femmes soient du côté de l'offre d'argent, et pas seulement du côté de la demande », a, à cet effet, indiqué Vera Songwe, secrétaire exécutive de la CEA.

Josiane Mambou Loukoula

MONNAIE

Le Nigeria demande un report du lancement de l'ECO

Abuja a demandé, dans une déclaration de la présidence nigériane, une prolongation du délai pour le lancement de la monnaie unique.

Pour cause : « La position du Nigeria sur l'ECO est que les critères de convergence n'ont pas été remplis par la majorité des pays. »

Cette déclaration de la présidence nigériane marque un nouvel épisode dans le projet de monnaie unique de l'espace communautaire ouest africain, tel qu'impulsé en fin d'année dernière par les présidents Ouattara et Macron à Abidjan. En effet, si le processus d'instauration de la monnaie commune était dans l'incertitude, depuis la récente volte-face des pays anglophones, menés par le Nigeria (qui représente à lui seul 70% du PIB de la CEDEAO, la nouvelle annonce constitue un nouveau coup de frein à la monnaie qui, selon les prévisions, devait être lancée en juillet 2020.

Pour rappel, les pays anglophones de la sous-région ont critiqué l'initiative d'Abidjan comme n'étant « pas conforme aux décisions de l'Autorité des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO pour l'adoption de l'Eco comme nom d'une monnaie unique indépendante ». Outre les challenges liés aux critères de convergence (que seul le Togo respecterait, à l'heure actuelle) et aux données macro-économiques, des experts n'excluent pas, en toile de fond de grippage dans la machine, des questions de leadership et de rivalité internes, particulièrement entre le géant d'Afrique de l'Ouest et la Côte d'Ivoire. Quoi qu'il en soit, le mouvement de convergence monétaire, amorcé il y a 30 ans déjà, semble encore avoir du chemin à parcourir, en attendant d'autres développements.

Noël Ndong

Josiane Mambou Loukoula

BIODIVERSITÉ

La forêt de São Tomé classée par l'Unesco

La forêt de São Tomé, à São-Tomé-et-Principe, dans le golfe de Guinée, a été classée par l'Unesco comme une réserve exceptionnelle. Un véritable paradis pour les oiseaux. C'est une nature à l'état brut lorsqu'on se rend dans ce pays d'Afrique centrale. Un jardin extraordinaire longe l'océan. Un tiers de cette île du golfe de Guinée est encore recouverte de forêt vierge, qui n'a jamais, ou si peu, été abîmée par l'homme. La forêt de São Tomé est restée longtemps à l'écart du monde. Elle cache encore de nombreux trésors inconnus. Les recherches scientifiques y ont repris pour découvrir de nouvelles espèces endémiques, qui n'existent que sur cette île.

AFRIQUE DU SUD

Il y a trente ans, la libération de Nelson Mandela

Témoin-clé de la libération de Nelson Mandela après vingt-sept ans de prison, le président Cyril Ramaphosa a ravivé le souvenir du 11 février 1990.

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa s'est rappelé mardi, trente ans jour pour jour après la libération de Nelson Mandela, de la libération du héros de la lutte contre l'apartheid qui a marqué « la mort » du régime raciste. « Le jour où Mandela a été libéré, nous savions tous que l'apartheid était mort », a lancé Cyril Ramaphosa devant des centaines d'écoliers et des combattants de la libération au Cap, la capitale parlementaire. Les négociations avaient commencé dès 1987 sous le président Pieter Botha et ont été menées à leur terme par Frederick de Klerk qui annonça au Parlement, le 1er février 1990, la décision de son gouvernement de libérer Mandela.

« Le jour où Mandela a été libéré, nous savions tous que l'apartheid était mort »,

L'apartheid sera officiellement aboli en juin 1991. « C'était un moment grisant », s'est-il rappelé depuis le balcon de la mairie, là même où Nelson Mandela, libre après vingt-sept ans passés derrière les barreaux, s'était exprimé devant des milliers de ses partisans euphoriques, le 11 février 1990. Un discours ou plutôt le fil d'une conversation avec le peuple

sud-africain fatigué de la domination blanche. Mais Nelson Mandela se prononça aussi contre la domination noire. « Je suis ici devant vous non pas comme un prophète, mais comme votre humble serviteur. C'est grâce à vos sacrifices inlassables et héroïques que je suis ici aujourd'hui. Je mets donc les dernières années de ma vie entre vos mains. [...] Aujourd'hui,

la majorité des Sud-Africains, Noirs comme Blancs, reconnaissent que l'apartheid n'a aucun avenir. Ce système doit être aboli d'un commun accord afin de reconstruire la paix et la sécurité. [...] La situation qui nous avait poussés à prendre les armes existe toujours aujourd'hui. Nous n'avons pas d'autres choix que de continuer. Des mots en résonance

avec sa plaidoirie lors du procès de Rivonia avant de se voir condamné à vie pour « haute trahison et tentative de renversement par la force du gouvernement ».

Un jour mémorable

Il faut se souvenir que le 11 février 1990, après vingt-cinq années et cent quatre-vingt-dix jours de prison, Nel-

son Mandela, héros de la lutte anti-apartheid, âgé de 72 ans, retrouve la liberté. Il était jusqu'alors le prisonnier le plus célèbre du monde connu sous le matricule 46664. Nelson Mandela, qui avait fondé l'Umkhonto we Sizwe, la branche armée de l'ANC, avait été condamné à la réclusion à la perpétuité au plus fort de la période de ségrégation raciale. Les images le montrant libre devant des milliers de ses partisans avaient fait à l'époque le tour du monde. Il avait purgé sa peine sur l'île de Robben Island, au large du Cap, puis dans les prisons de Pollsmoor et de Victor Verster. Trente ans plus tard l'Afrique du Sud de Cyril Ramaphosa se souvient et s'interroge.

Depuis 1994, son parti, l'ANC (Congrès national africain), est toujours au pouvoir... mais affaibli par les années Jacob Zuma. Son successeur Cyril Ramaphosa doit composer avec les inégalités sociales, mais aussi avec un ressentiment d'une partie de la population contre les travailleurs immigrés.

En septembre 2019, des scènes de violence, de pillage contre des commerçants notamment Nigériens ou Somaliens, avaient fait douze morts; des chauffeurs de camions sont parfois tués directement au volant quand ils sont identifiés comme venant du Zimbabwe ou de Zambie... Ces mêmes « amakwere kwere » (étrangers dont on ne parle pas la langue maternelle) qui avaient cru dans un eldorado sud-africain, et plus encore juste après la chute de l'apartheid.

Yvette Reine Nzaba



Nelson Mandela accompagné de son épouse d'alors Winnie, lors de sa libération le 11 février 1990 au Cap. Ulli Michel/Reuters

BUROTEC

Un fournisseur unique pour votre bureau

hp
lenovo
ASUS APC acer
Canon
DELL

Agence Pointe-Noire
98, Blvd Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz

HARIOM TRAVELS

Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 ✉ salespnr@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 ✉ salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

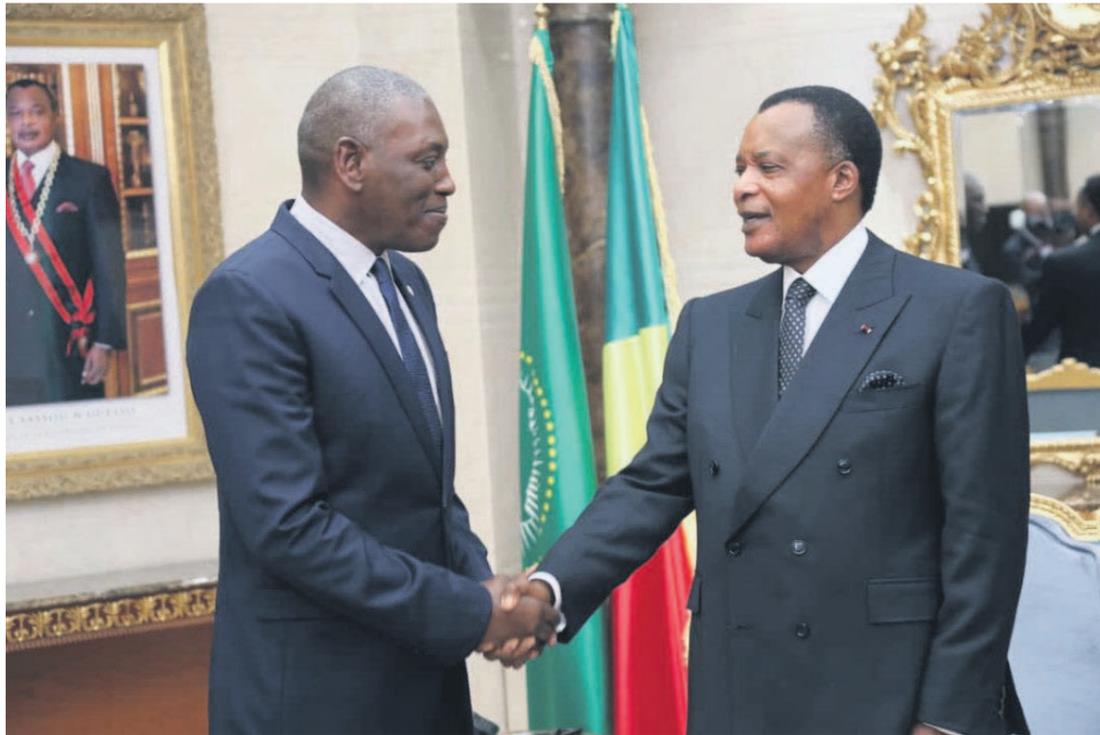
SANTÉ

Le Fnuap appelle au soutien du Congo dans le renforcement du capital humain

Reçu en audience le 12 février à Brazzaville par le président de la République, le directeur du bureau régional du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) pour l'Afrique du centre et de l'ouest, Mabingue Ngom, a lancé un appel à tous les partenaires du Congo pour qu'ils puissent renforcer leur soutien dans son investissement au capital humain.

Il a salué les efforts du Congo en matière de santé de la reproduction et de planification familiale. « Nous avons félicité le chef de l'Etat pour les résultats excellents accomplis par le Congo en ce qui concerne la lutte contre la mortalité maternelle et infantile », a déclaré le fonctionnaire onusien. En outre, le directeur du bureau régional du Fnuap pour l'Afrique du centre et de l'ouest a exprimé sa satisfaction quant à la baisse de plus de 45% de la mortalité maternelle en dix ans au Congo. Selon lui, à travers cette performance, le Congo a fait en dix ans ce que d'autres pays accomplissent en vingt-cinq ans. Mabingue Ngom a remercié le chef de l'Etat pour son investissement dans la jeunesse et dans le domaine démographique. Il a indiqué que le Congo était le premier pays au Sud du Sahara à avoir élaboré sa feuille de route pays dans le domaine du capital humain.

« Nous avons également apprécié l'effort du Congo en ce qui concerne les investissements sur le plan de la santé ; puis qu'il fait partie des pays au Sud de Saha-



Denis Sassou N'Guesso et Mabingue Ngom lors de l'audience DR

ra qui se sont accrochés de façon visible à la recommandation du Sommet d'Abuja de mettre 15% des dépenses publiques dans la santé malgré des tensions budgétaires », a-t-il reconnu.

Mabingue Ngom a pris l'engage-

ment d'appuyer le Congo dans les opérations du prochain recensement général de la population qui s'inscrit dans la perspective des imminentes échéances politiques.

Il a également réitéré l'appui

de son institution au Congo en matière de dividende démographique, à l'issue d'un entretien avec la ministre en charge de la Jeunesse, Destinée Hermella Doukaga.

Selon lui, les dividendes dé-

mographiques ont besoin de la baisse de mortalité, des services de planification familiale et de la scolarisation des filles.

Le dividende démographique est une initiative continentale lancée par les chefs d'Etat de l'Union africaine (UA) en 2017. L'initiative a été suivie au Congo par une élaboration d'une feuille de route nationale calquée de l'UA, a signifié Destinée Hermella Doukaga. L'initiative est axée sur les piliers d'interventions stratégiques en matière d'investissement en faveur des jeunes : la formation et l'emploi, l'éducation, l'entrepreneuriat, le bien-être et la santé des jeunes ainsi que la gouvernance et l'autonomisation.

« Le Congo est beaucoup avancé dans la mise en œuvre de la feuille de route depuis son élaboration avec le profil démographique du Congo, la mise en place d'une équipe technique d'environ dix membres chargés du suivi et de la coordination de toutes les questions liées aux dividendes démographiques et bien d'autres », a déclaré la ministre de la Jeunesse.

La Rédaction

ENVIRONNEMENT

Un dialogue gouvernemental sur les changements climatiques

Selon le Premier ministre, Clément Mouamba, l'initiative tenue le 12 février à Brazzaville vise à favoriser la formulation et le suivi d'une réponse climatique intersectorielle concertée et traduite en actions concrètes.

Face aux dangers climatiques d'aujourd'hui et de demain, le gouvernement ne veut pas rester bras les croisés. « Il faut consolider la gouvernance climat, mieux intégrer l'adaptation au changement climatique dans les politiques publiques et faire émerger des projets structurants d'adaptation », a déclaré le Premier ministre à l'ouverture des travaux du dialogue gouvernemental sur le climat évoquant le document stratégique national qui marque l'engagement du pays et son adhésion aux décisions adossées à l'Accord de Paris signé en décembre 2015. Lequel document décline les priorités du Congo en la matière.

Pour alimenter les échanges et enrichir les débats dans le but d'obtenir les informations relatives aux disposi-



Les membres du gouvernement dialoguant sur les changements climatiques

tifs techniques, politiques, financiers et institutionnels, le vice-président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable au Sénat français, Ronan Dantec, a été invité à prendre part aux travaux. « Les pro-

blèmes climatiques sont les mêmes selon que l'on soit au Congo, en France ou ailleurs. Face aux menaces, il faut une synergie d'action sinon nous n'allons pas nous en sortir », a expliqué le parlementaire français habitué aux plai-

doyers de haut niveau sur le climat et le développement durable au plan international. Ce dernier a été mobilisé dans le cadre de la facilité Adapt'Action de l'Agence française de développement qui vient en appui à la mise en œuvre de

la contribution déterminée au niveau local dans quinze pays et organisations régionales dont le Congo.

Dans son exposé, Ronan Dantec a fait de l'expérience de son pays et de bien d'autres de l'Union européenne qui aujourd'hui place les problématiques liées au climat au centre de leurs politiques. A propos des villes dites durables, il a souligné que celles-ci doivent, entre autres, maîtriser l'urbanisme, rationaliser la gestion des déchets, des transports, comprendre les enjeux énergétiques pour mieux gérer les risques liés aux changements climatiques. Les financements conséquents doivent accompagner la volonté politique de faire face à ces phénomènes environnementaux.

Rominique Makaya

ENSEIGNEMENT

L'Inrap évalue la situation du secondaire

La direction de l'Institut national de recherche et d'action pédagogique (Inrap) a conféré, le 10 février, avec près de deux cents inspecteurs de Brazzaville pour répertorier les difficultés que ces derniers rencontrent sur le terrain.

Les échanges, qui se sont déroulés respectivement dans les lycées Ganga-Edouard, Révolution et à l'Inspection des collèges de l'enseignement de Makélékélé dans le premier arrondissement de Brazzaville, permettront à l'Inrap de réviser et réécrire les programmes au collège et lycée, ainsi qu'aider ces inspecteurs à mieux travailler sur le terrain.

A cet effet, plusieurs difficultés ont été soulevées par ces inspecteurs. Il s'agit entre autres de l'insuffisance de formation des enseignants pratiquants ; du manque d'ouvrages et de guide ; des programmes mal conçus ; du manque de laboratoire. D'après l'inspecteur itinérant Jean Aimé Moukengué, chef de service Évaluation à l'Inrap, cette révision concernera toutes les disciplines. « Il y a trop de problèmes. Dans certaines matières comme en musique, tout est à revoir. Il n'y a pas de programme, ni d'ouvrages, ni de guide et de matériels. Nous recueillons ces difficultés pour les prendre en compte lors de la réécriture des programmes afin de mettre à l'aise toute la



Séance de travail avec les inspecteurs (crédit photo/Adiac)

communauté éducative. Car on a entendu de plaintes que les programmes sont touffus, complexes et longs », a-t-il indiqué.

Anicet Léandre Kimbembé, inspecteur au département de français, a pour sa part salué l'initiative de la maison de recherche. « Au départ, certains ont failli

être réfractaires mais nous nous rendons compte que cette descente est une bonne chose.

Cela nous permet de dire ce que nous rencontrons comme difficultés sur le terrain. Nous sommes contents de ce qui est en train d'être fait », a-t-il souligné.

L'inspecteur au département de français a dénoncé aussi l'utilisation des livres non authentifiés par l'Inrap. Selon lui, ces pratiques pourront empiéter sur la bonne marche de l'école congolaise, puisque certains écrivains publient des documents non authentifiés qui arrivent droit dans

les mains des enseignants. Cela les met en contradiction. Or, ces documents doivent d'abord passer par l'Inrap, puis à l'inspection de les distribuer dans des écoles. D'où, cette situation doit être résolue pour que désormais ils parlent le même langage avec les enseignants.

L'inspecteur Guy Roger Pountou, chef du département de physique-chimie à Brazzaville¹, est allé au-delà des frontières. Il a imploré des autorités d'arrimer le Congo au niveau des autres pays en ce qui concerne les enseignements scientifiques. Il a de même souligné l'aspect de la rareté des livres de science en demandant l'adaptation des programmes des disciplines scientifiques à l'environnement actuel.

« La science a évolué, donc il faut repenser le savoir scientifique et la mettre à la disposition de l'apprenant congolais qui fera la fierté du pays même au niveau international », a-t-il déclaré. Notons que ces activités seront aussi organisées dans les chefs-lieux de tous les départements du Congo.

Bruno Okokana

SANTÉ PUBLIQUE

Les consignes de l'intersyndicale du CHU-B n'ont pas été suivies

Lors de l'assemblée générale de l'intersyndicale du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) et du Collectif des médecins de la structure sanitaire, tenue le 4 février dans la capitale, les deux parties exigeaient, entre autres, le retrait immédiat de l'équipe canadienne du CHU-B en menaçant de plus de reconnaître en cette équipe l'autorité de gestion. Un délai de huit jours a été donné. En outre, le Collectif des médecins et l'intersyndicale devraient procéder à la fermeture du bureau du directeur général, Sylvain Villiard.

Le délai est arrivé à terme le 12 février. Sur le terrain, rien de ce qu'avait déclaré l'intersyndicale ne s'est fait. Le CHU-B fonctionne normalement. La maternité qui était fermée il y a quelques jours a rouvert ses portes. Par ailleurs, le directeur général a tenu une séance de travail avec certains agents.

Rominique Makaya

COOPÉRATION

Le groupe ACP devient l'OEACP

Le sommet ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) a approuvé l'accord révisé de Georgetown. Le Groupe des Etats ACP a franchi une étape décisive avec l'approbation de l'Accord révisé de Georgetown lors du 9e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement ACP récemment conclu.

L'Accord révisé comprend des changements importants au sein de l'organisation, y compris un changement de nom du Groupe des Etats ACP à l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP). L'Accord de Georgetown vise à assurer le développement durable et la réduction de la pauvreté dans les Etats membres. Lors du 7e sommet des chefs d'Etat ACP en Guinée Equatoriale et du 8e sommet à Port Moresby, Papouasie Nouvelle Guinée, les chefs d'Etat ont réaffirmé leur volonté politique en appelant à la transformation du Groupe des Etats ACP en une organisation internationale, prenant en compte l'évolution du contexte géopolitique mondial.

Dans cet esprit, le processus de révision de l'Accord de Georgetown a été lancé. En appelant à une révision de

l'Accord de Georgetown, les Etats ACP ont renouvelé leur volonté de renforcer leur coopération, dans le domaine économique, et leur détermination à relever les défis du développement dans toutes ses dimensions (environnement et changement climatique, paix et sécurité, égalité des sexes et développement du secteur privé).

En outre, ils reconnaissent l'impact international qu'ils pourraient avoir en tant que groupe et en tant qu'acteur multilatéral majeur. Les recommandations approuvées par le conseil des ministres et par les chefs d'Etat et de gouvernement lors du 9e sommet ont conclu, outre le changement de nom, les changements suivants : l'accord comprend désormais treize chapitres, quarante-quatre articles et deux annexes, tandis que le précédent contenait cinq chapitres et

trente-deux articles; le préambule a été ajusté; chaque chapitre de l'Accord contient un ensemble d'articles sur un thème spécifique; le nombre de thèmes abordés a été élargi afin d'aborder des défis et des problèmes mondiaux tels que l'environnement et les changements climatiques, la paix et la sécurité; l'organisation disposera d'un mécanisme de règlement des différends; le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement est désormais chargé de la nomination et de la décharge du secrétaire général; les dispositions financières comprendront la création d'un fonds de dotation et d'un fonds en fiducie ainsi que d'un comité de vérification et du budget. À ce jour, dix-sept Etats membres ont signé l'accord révisé. Tous les Etats membres sont encouragés à le faire.

Noël Ndong

La société Philips Healthcare à travers sa représentation légale au Congo recrute pour un COD-projet au Congo Brazzaville un(e) assistant(e) Clinique expérimenté(e).

Le profil recherché est celui d'un personnel paramédical avec une bonne connaissance du système sanitaire Congolais et une connaissance pratique de l'Anglais. Envoyez vos CV et lettre de motivation à l'adresse e-mail suivante :

secretariat@cac-congo.com

PRÉPARATIFS DU CHAN 2020

Le Congo face au Cameroun le 20 février à Kintélé

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) organise du 16 au 20 février au stade de l'Unité à Kintélé un tournoi triangulaire qui mettra aux prises les Lions indomptables du Cameroun, les Léopards de la République démocratique du Congo et les Diabes rouges.

Cette compétition permettra aux trois sélections de mieux affûter leurs armes pour la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (Chan) qui se disputera du 4 au 25 avril au Cameroun. Le stade de l'Unité a été retenu à la demande des équipes pour une raison particulière. Les quatre stades qui vont abriter les matches du Chan au Cameroun sont en gazon naturel contrairement au stade Alphonse-Massamba-Débat doté, quant à lui, d'une pelouse synthétique.

Le Cameroun ouvrira le bal de la compétition en affrontant, le 16 février à 15 heures 30, les Léopards de la RDC. Les conférences de presse d'avant-match sont prévus le 15 février selon le programme établi par la Fécofoot. Pamphile Mihayo, le nouveau sélectionneur des Léopards locaux, animera sa conférence de presse à 11 heures avant celle du sélectionneur du Cameroun prévue trente minutes plus tard.

Le 17 février, les trois pays engagés dans ce tournoi seront fixés sur leurs adversaires du groupe à l'issue du tirage au sort de la compétition qui aura lieu à Yaoundé. C'est donc loin de leur base que les Lions indomptables sauront s'ils seront dans le groupe relevé ou pas.



Les Diabes rouges locaux affronteront les Lions Indomptables le 20 février/DR

L'équipe du Cameroun, rappelons-le, sera la plus gâtée puisqu'elle sera la seule à livrer deux rencontres dans cette compétition. Elle bouclera son stage le 20 février contre les Diabes rouges du Congo. Les entraîneurs des deux sélections notamment Pamphile Mihayo

(11heures) puis Barthelemy Ngatsono (11heures30) seront face à la presse le 19 février.

Le dernier match qui devrait mettre aux prises le Congo à la RDC a été annulé d'autant plus que le nouveau sélectionneur des Léopards locaux qui est en même temps entraîneur

(11heures) puis Barthelemy Ngatsono (11heures30) seront face à la presse le 19 février. Le dernier match qui devrait mettre aux prises le Congo à la RDC a été annulé d'autant plus que le nouveau sélectionneur des Léopards locaux qui est en même temps entraîneur

du Tout Puissant Mazembe doit se rendre au Maroc entre le 18 et 19 février pour préparer le match aller des quarts de finale de la Ligue africaine des champions opposant au Maroc, le TP Mazembe contre le Raja de Casablanca. Dommage pour les techniciens des deux sélec-

tions qui avaient encore une occasion de jauger leur groupe à moins de deux mois du Chan.

Le tournoi de Brazzaville est le deuxième de préparation que bénéficie les poulains de Barthélemy Ngatsono. Ils avaient disputé deux matches à Kinshasa lors du tournoi de Tifoko marqués par une défaite 0-1 contre la RDC (but encaissé sur penalty) puis une victoire sur ce score identique face aux Etalons du Burkina Faso, terminant ainsi troisième du tournoi. Après le tournoi triangulaire de Brazzaville, les Diabes rouges devraient, selon le programme qui a été communiqué par la Fécofoot au ministre des Sports et de l'éducation physique le 4 février, se rendre au Rwanda pour disputer d'autres rencontres avant de bénéficier d'une mise au vert de quelques jours avant le Chan soit au Cameroun ou au Gabon. Cinquième lors du dernier Chan au Maroc en 2018, les Diabes rouges doivent cette

fois viser les quatre premières places selon les dirigeants de la Fécofoot.

Le match Diabes noirs-Etoile du Congo ramené au 15 au lieu du 16 février

En raison de cette compétition, le programme de la 17^e journée du Championnat national d'élite direct Ligue 1 a été modifié. Le 13 février, la Jeunesse sportive de Talangai affronte Tongo football club la lanterne rouge. Le 14 février, l'Interclub reçoit V Club Mokanda avant que Patronage Sainte-Anne ne croise l'AS Cheminots. Au stade Marien- Ngouabi à Owando, AS Otho, le leader accueille le Club athlétique renaissance aiglons. Le 15 février au stade Alphonse-Massamba-Débat, le FC Kondzo en découdra avec le Racing club de Brazzaville avant le choc Diabes noirs-Etoile du Congo puis le 16 février au stade Paul Sayal Moukila à Dolisie, l'AC Léopards affronte Nico-Nicoyé.

James Golden Eloué

PREMIÈRE ÉDITION AFRICA HÉRITAGE FORUM 2020

La place de la cybersécurité au menu des échanges

Kinshasa s'apprête à recevoir la première édition Africa Héritage Forum 2020, du 20 au 22 juillet, sous le haut patronage du président de la République démocratique du Congo, Félix Antoine Tshisekedi. Chrysostome Nkoumbi-Samba, Franco-Congolais, spécialiste cybersécurité, président du réseau Afrik@cybersec, de retour du Onzième Marrakech Security Forum 2020, explique l'essentiel de sa contribution en honorant l'invitation du Réseau Africain Souverain.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Quelle est votre analyse des pratiques de cybersécurité en Afrique ?

Chrysostome Nkoumbi-Samba (C.N.S.) : L'accessibilité à l'Internet se met en place au fur et à mesure en Afrique, avec le renforcement des équipements télécoms existantes et le déploiement de nouvelles infrastructures. Avec elle s'installe une grande incertitude sur la sécurité des données. On assiste à l'explosion de la déviance de la cybercriminalité engendrant d'importants risques politiques, sociaux et financiers. Les menaces ne cessent de s'amplifier au rythme du développement accéléré des nouvelles technologies « Intelligence Artificielle, blockchain, Cloud, et la data » et les pratiques contraires à l'éthique (terrorisme, corruption, manipulation du processus électoral, etc...) deviennent de plus en plus sophistiquées. Pour contrer les cyber-menaces, nous devons multiplier, coordonner les initia-

tives et susciter des vocations capables de rompre les chaînes de cybercriminels interconnectés.

L.D.B. : A ce propos, comment procéder pour mettre en place une démocratisation de la cybersécurité sur le continent africain ?

C.N.S. : La cybersécurité n'a de sens que si elle est rattachée à une vision, c'est-à-dire une promesse d'un futur souhaitable. L'une des réponses doit être la formation. Laquelle formation qui doit faire partie de la stratégie globale portée par les dirigeants actuels et à venir. C'est dans ce cadre qu'en marge du forum paix et sécurité de Dakar, au Sénégal, l'année dernière, une école à vocation régionale avait été inaugurée afin d'aider les États à lutter contre le terrorisme et réguler les transactions économiques numériques. Ces initiatives doivent continuer à travers tout le continent d'une manière transversale et c'est pourquoi je souscris entièrement aux recommandations du 11^e

Marrakech Security Forum 2020 tenu à Marrakech au Maroc du 6 au 9 février 2020 à laquelle je viens de participer et plus particulièrement à la création de l'Agence Africaine du Renseignement et la mise à disposition par le Maroc d'une plateforme dédiée à la jeunesse. La cybersécurité, sur le fond, n'est pas l'affaire des seuls experts mais doit impliquer l'ensemble des acteurs à l'échelle internationale. En plus, si les conférences et forums se multiplient pour sensibiliser et former à la cybercriminalité, il me paraît aussi fondamental de s'interroger sur l'impact de l'amélioration de la situation sécuritaire en Afrique. En dehors de la formation se révélera essentielle la pratique des outils Internet à grande échelle, telle l'utilisation de la machine à voter par la Ceni, présidée par Corneille Nangaa, lors de l'élection présidentielle en République démocratique du Congo. Ce vote portait en elle un message de sécurisation des données numériques allant du



Chrysostome Nkoumbi-Samba/Crédit photo : @afrikacyber

piratage informatique au « Fake news ».

L.D.B. : Votre contribution à la première édition Africa Héritage Forum 2020 à Kinshasa suffira-t-elle pour susciter une adhésion des décideurs dans ce domaine ?

C.N.S. : Je saisis l'occasion pour remercier les organisateurs pour cette invitation. Ma contribution consistera à plaider et convaincre de la nécessité d'établir un pont entre le monde 1.0 (un monde en silos, hermétique, régi par les frontières physiques) qui s'ef-

face et le monde 4.0 (un monde dominé par l'instantanéité, les réseaux sociaux, l'intelligence artificielle, la data) qui émerge. L'Afrique doit sortir du post-colonialisme castrateur du XX^e siècle et se mettre en marche elle aussi, fort de ses nouvelles générations de leaders. Afin de faire face aux exigences de la nouvelle économie, l'Afrique seule ne pourra pas faire abstraction de la cybersécurité qui est, à mon avis, un des gages de confiance et de stabilité, me semble-t-il.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CABINET D'AVOCAT CONSEIL
POUR LE POLE D'ACTIVITE DE LA ZONE SUD-OUEST
(POINTE- NOIRE ET KOUILOU, NIARI, BOUENZA, LEKOUYOU) DE ECOBANK CONGO SA**

1. ECOBANK CONGO SA, Société Anonyme au capital de dix milliards (10.000.000.000) de FCFA ayant son siège social à Brazzaville, Immeuble de l'ARC, 3ème étage, B.P: 2485, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le N°CG-BZV-07-B-559, a prévu au titre de cette année, mettre un accent particulier sur la gestion des risques juridiques dans le cadre de ses activités de la zone sud-ouest (Pointe-Noire et Kouilou, Niari, Bouenza, Lekouyou).

Le périmètre d'intervention porte essentiellement sur la gestion externe du recouvrement de nos créances impayées ainsi la gestion des dossiers contentieux pendants ou à venir devant les tribunaux.

A cet effet, il a été décidé de solliciter l'appui d'un Cabinet d'avocat ayant une expérience avérée dans le domaine pour mener lesdites prestations.

2. Le cabinet qui sera retenu aura à effectuer les missions suivantes :

- Jouer le rôle de conseil sur toutes les questions juridiques et transversales ;
- Assister la banque dans les procédures de transaction ;
- Se constituer pour le compte de la banque chaque fois que cela est nécessaire et faire le suivi de tous les litiges pendants devant les tribunaux auxquels la banque est partie ;
- Effectuer toutes les diligences, mettre en œuvre tous les moyens de droit et de procédure pour assurer la défense des intérêts de la Banque avec les meilleures chances de succès, jusqu'à l'obtention d'une décision définitive dans l'instance à engager ;
- Informer la banque des faits et circonstances relatifs aux litiges et à l'évolution des procédures ;
- Communiquer les pièces, documents et correspondances nécessaires à l'information sur tous les dossiers contentieux ;
- Accomplir tout acte de procédure qu'il estimera justifier par l'intérêt de la banque auquel il soumettra les mémoires et actes préparés par lui dans la mesure où cela sera possible sous réserve de l'approbation la banque ;
- Assurer la coordination de toutes les prestations des huissiers dont il est seul garant. Le règlement du coût des actes et éventuellement des honoraires de résultat seront, après validation et paiement des factures par la Banque, acquittés par l'Avocat.
- Se faire substituer à l'audience par un Confrère de son choix en cas d'urgence ou de nécessité.

3. La durée de la mission est de douze (12) mois renouvelable par tacite reconduction (après une évaluation satisfaisante de la relation) à compter de la date de la signature du contrat de Collaboration.

4. Le dossier d'Avis à manifestation doit être constitué

des pièces suivantes :

- Une lettre à manifestation d'intérêt adressée à l'Administrateur Directeur Général de Ecobank Congo SA;
- Les informations pertinentes indiquant la capacité à exécuter les prestations demandées notamment, les références concernant l'exécution de missions similaires (liste des gros clients de votre portefeuille) ;
- La liste indicative de son personnel clé accompagnée de leur Curriculum vitae et CNI;
- Une offre financière complète ;
- Indiquer les moyens logistiques et matériels garantissant l'exécution sans faille des prestations ;
- Les copie des PV de prestation de serment des avocats titulaires et avocats stagiaires le cas échéant ;
- La copie de la police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle ;
- Une description des délais d'intervention sur les dossiers ;
- Copie des diplômes certifiés conformes des avocats titulaires, les avocats stagiaires et les conseillers juridiques le cas échéant.

5. L'évaluation des propositions des cabinets se fera sur la base des critères ci-après :

- Avoir son cabinet dans le ressort de la Cour d'Appel de Pointe-Noire ;
- Avoir au minimum dix (10) années d'expérience comme avocat titulaire ;
- Avoir accompagné avec succès des entreprises et plus particulièrement des entreprises exerçant dans le domaine bancaire ou autre domaine similaire ;
- Disposer des outils informatiques et avoir une connexion internet à temps réel ;
- Être ouvert d'esprit et accessible à temps voulu, au cabinet ou au téléphone ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe et sous pression.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être soumises en français, en quatre (4) exemplaires dont un (01) original sous plis fermé, l'adresse ci-dessous :

Pointe-Noire: S/C
ECOBANK-CONGO
Secrétariat de l'Agence Atlantic
Hôtel Atlantic Palace

7. La date limite de dépôt des d'offres est fixée au 14 février 2020 à 15h00.

8. Pour toutes informations, prière adresser vos mails à pndzanga@ecobank.com ou hmayoulou@ecobank.com (Tél : 06 839 98 90).

La Direction Générale

ARTS PLASTIQUES

Alain Serge Ouaboulé expose ses toiles pour ses 26 ans de métier

Le vernissage intitulé «Parcours» se tient du 11 au 23 février au Musée Cercle africain en présence de plusieurs invités et amoureux de l'art pictural.

Les toiles d'Alain Serge Ouaboulé résumant sa démarche artistique et son engagement dans l'art pictural depuis plus de deux décennies. Artiste peintre, portraitiste et plasticien, Alain Serge Ouaboulé partage à travers cette exposition sa passion pour l'art plastique. « Durant mes 26 ans de vie d'artiste, j'ai peint avec l'encre de chine, la gouache, l'acrylique et la peinture à huile en utilisant plusieurs styles picturaux tels le cubisme, le réalisme, l'abstraction... Dans mes

tableaux, je m'inspire beaucoup du vécu quotidien que je façonne en y mettant les formes et les couleurs pour exprimer ma muse créatrice », a-t-il dit. Et d'ajouter : « Comme le musicien, qui compose les chansons en observant la société, moi également en bon observateur du quotidien, je m'inspire dans ma peinture du vécu tout en y joignant mes émotions ».

Alain Serge Ouaboulé qui a déjà participé à plusieurs salons, rencontres

et expositions dans le pays et ailleurs veut donner une autre dimension à son art. À brève échéance, il veut aller exposer ses toiles dans les grands salons du monde afin que le public étranger le découvre et apprécie son œuvre. En attendant, il exhorte le public ponténégrin à venir contempler son œuvre au musée Cercle africain. Un moyen pour valoriser l'art pictural congolais en lui redonnant sa vraie place dans l'univers artistique.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE CLASSIQUE

Chœur Kisansi se produit à l'IFC ce vendredi

À l'occasion de la Saint-Valentin, l'Institut français du Congo (IFC) organise, pour le bonheur des Ponténégrins, ce concert inédit, le 14 février, à partir de 19 heures dans la salle Tchicaya U Tam'Si.

Les membres du Cœur Kisansi vont monter sur scène pour mettre en exécution leur répertoire romantique et alléchant. « Soirée spéciale » est le nom de cet événement qui fera battre le cœur des spectateurs. Avec le Cœur Kisansi, un groupe tant aimé, les spectateurs vont sentir la musique résonner dans leur corps. Ils vont vivre un instant musical tout simplement magique dans une ambiance de belles mélodies. La salle de l'IFC va devenir un espace intimiste dans lequel les spectateurs vont se sentir en totale osmose avec



La chorale Cœur de Kisansi/DR

la musique. Fondée en 2017, la chorale Chœur Kisansi incarne un lien fort entre le corps et la pensée. Notons que ce concert à entrée libre

va être une merveille pour enrichir l'expérience musicale des Ponténégrins.

Hugues Prosper Mabonzo

NÉCROLOGIE

Rosalie Bindika, Mme Nkoua née Mankessi Pauline, les enfants et famille ont la profonde douleur d'informer aux amis et connaissances du décès inopiné de Modeste Nkoua Mackyta, ancien responsable de l'Office du café et du Cacao (OCC), ancien Dircaab au ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, professeur de machinisme agricole à l'IDR, survenu le vendredi 31 janvier, au CHU. La veillée mortuaire se tient au n°26 de la rue Nkoua, quartier Nzoko Kinsoundi (arrêt station Puma Nzoko).



Le programme des obsèques se présentent comme suit

JEUDEI 13 FÉVRIER

- 9h 00 : levée du corps à la morgue municipale CHU;
- 11 h 00 : recueillement au domicile du défunt;
- 13 h 00 : messe de requiem en la paroisse Saint-Jean Apôtre de kinsoundi;
- 14 h 00 : départ pour le cimetière privée ma Campagne.
- 16h 00 : fin de cérémonie.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations : Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gnesso immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h SAMEDI 9 h - 13 h



DISPARITION

Hommage à Emilienne Charlotte Lekoundzou

Décédée le 1er février à Paris en France, à l'âge de 70 ans, la sénatrice Emilienne Charlotte Lekoundzou sera inhumée le 13 février au cimetière du centre-ville à Brazzaville. Le Parti congolais du travail (PCT) lui a rendu le 12 février un dernier hommage au cours d'une cérémonie solennelle organisée au siège communal à Mpila, en présence du secrétaire général de cette formation politique, Pierre Moussa.

Née le 13 septembre 1950 à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, Emilienne Charlotte Lekoundzou est membre du comité d'honneur du PCT. Elle a eu une carrière professionnelle et un engagement politique indéniable à en croire le président du comité PCT Poto-Poto, Jean Christophe Okandza, dans l'oraison funèbre.

En effet, après ses études primaires à Dolisie (Niari), secondaires à Brazzaville notamment à l'école des cadres ainsi qu'au lycée Pierre Savorgnan de Brazza et au lycée technique, Emilienne Charlotte Lekoundzou était détentrice d'un Brevet de technicien supérieur (BTS), option secrétariat de direction, obtenu en 1977 en France. Sur le plan professionnel, elle a successivement exercé en qualité de secrétaire particulière du directeur général de l'hôtel Cosmos, du directeur du contrôle financier, du ministre des Finances et du budget, du trésorier payeur régional à Pointe-Noire et du trésorier payeur général.

Tout ceci avant de terminer sa carrière professionnelle à la Caisse congolaise d'amortissement où Emilienne Charlotte Lekoundzou a fait valoir ses droits à la retraite en 2010. Au plan politique, son engagement commence dès l'âge de 19 ans. En effet, elle est membre du PCT depuis sa création en 1969. Siégeant au sein des instances du parti, Emilienne Lekoundzou a été, entre autres, membre du comité central depuis le congrès de 2011 et membre du conseil central de l'Union révolution-

naire des femmes du Congo de 1980 à 2014. Membre de l'Organisation des femmes du Congo, elle occupait également les fonctions de secrétaire chargée de la promotion de la femme au comité PCT Poto-Poto. Elle était, depuis le dernier congrès, élevée au comité d'honneur en qualité de membre.

Députée de la deuxième circonscription électorale de Sibiti de 2002 à 2007, elle fut vice-présidente de la commission affaires juridiques et administratives de l'Assemblée nationale. Emilienne Lekoundzou avait commencé une nouvelle expérience parlementaire à la faveur des sénatoriales de 2014 où elle était membre de la commission Santé, affaires sociales, familles, genre et développement durable jusqu'à son décès.

« Militante de première heure, une femme battante, la camarade Emilienne Charlotte Lekoundzou était une femme mature, militante aguerrie. Nous ne pouvons-nous empêcher de dire qu'elle a fait montre d'une qualité professionnelle et d'un engagement politique indéniable. Elle croyait avant tout à l'avenir du Congo. Tu as tout donné au PCT, ta jeunesse et ton engagement politique », a conclu Jean Christophe Okandza.

Les sportifs saluent la mémoire de l'illustre disparue

Le monde du sport congolais a également rendu un dernier hommage à l'ancienne présidente de la Fédération congolaise de



Jean Claude Ibovi déposant la gerbe de fleurs devant le cercueil d'Emilienne Charlotte Lekoundzou/Adiac

handball (Fecohand). Présidente de la Fecohand entre 2000 et 2004, l'illustre disparue a dirigé avec brio cette structure. C'est ce qui l'a conduite sans nul doute au bureau exécutif de la plus haute institution du handball continental, la Confédération africaine de handball (Cahb) en tant que membre de la commission propagande. Maman Emie, comme aimaient l'appeler les handballeurs congolais, reposera désormais en paix et laisse derrière elle un grand désarroi, surtout au sein du club multidisciplinaire Etoile du Congo où elle resta cofondatrice et joueuse ainsi que présidente d'honneur puis membre du bureau des sages, jusqu'à son dernier jour.

Le président de la Fecohand Jean Claude Ibovi, qui n'a pas pu retenir ses larmes, a, lors de son mot de circonstance, évoqué le dévouement de l'illustre disparue

pour le sport en général. « C'est un moment cruel pour les sportifs que nous sommes. Femme de cœur, elle était toujours proche des handballeurs. Durant son mandat, le Congo a fait le beau temps de cette discipline au niveau africain. Comme les autres anciens présidents, nous lui présentons nos sincères reconnaissances, car son modèle et son leadership nous serviront de référence », a-t-il indiqué.

Pour sa part, le secrétaire général de la Cahb, Charles Omboumahou, représentant le président de cette structure, a reconnu l'apport de cette grande dame dans le développement du handball africain.

Le ministre des Sports et de l'Education physique, Hugues Ngouelondélé, les anciens ministres, les parlementaires et autres autorités ont tour à tour déposé des gerbes de fleurs.

Luze Ernest Bakala, journaliste sportif et ancien joueur

de handball qui a passé toute sa jeunesse aux côtés de Charlotte Lekoundzou, estime que c'est une perte énorme pour le pays. « Si je suis arrivé à Brazzaville, c'est grâce à cette dame. Le jour de mon arrivée, j'avais tout laissé au village et elle s'est occupé de tous mes besoins jusqu'à ce que je devienne autonome. Elle a fait cela à plusieurs personnes », a-t-il confié.

Notons que lors de cette cérémonie d'hommage sportif, deux matchs d'exhibition ont été disputés. Le premier a mis aux prises l'équipe des anciennes Diables rouges dames et celle de l'association des anciennes joueuses. Le second a permis aux Diables rouges juniors dames d'affronter Etoile du Congo de la même catégorie.

Parfait Wilfried Douniama,
Rude Ngoma
et Jesse Miambanzila
(Stagiaire)

CENTRAFRIQUE

L'opposition politique lance une plateforme

Les représentants de l'ensemble des partis politiques d'opposition centrafricains se sont réunis le 11 février à Bangui pour mettre en place une plateforme commune en vue de l'élection présidentielle prévue pour décembre 2020.

Après avoir longtemps connu des divisions au sein d'une plateforme citoyenne appelée E zingo biani, l'opposition veut s'afficher unie à dix mois de l'élection présidentielle dans ce

pays ravagé par une guerre civile depuis sept ans et dont deux tiers du territoire sont toujours aux mains de groupes armés rebelles. « Nous sommes des partis politiques, nous avons vocation à conquérir le pouvoir. Nous n'allons pas utiliser E zingo Biani, une plateforme citoyenne, pour mener des actions politiques contre le pouvoir en place », a expliqué Anicet Georges Dologuélé, arrivé deuxième à la présidentielle de 2016 remportée par Faustin Archange Touadéra. Dologuélé est le leader de l'Union

pour le renouveau centrafricain (URCA). Dénommée, la Coalition de l'opposition démocratique (COD 2020), la nouvelle plateforme politique réunit seize formations. Parmi les signataires de la charte de la COD 2020, figurent notamment le KNK, le parti de l'ex-président François Bozizé, renversé en 2013 par une coalition de groupes armés et dont la chute a été le point de départ d'une nouvelle guerre civile dans ce pays. Il dispose toujours d'une solide assise électorale et n'a pas exclu de se présenter à l'élection de 2020.

Le MKMKS de Jean-Serge Bokassa, une autre figure de l'opposition, était également représenté, ainsi que le CNPS de Nicolas Tiangaye. La COD 2020 se fixe pour objectif, entre autres de veiller « à ce que les prochaines élections soient organisées de manière transparente et équitable », a assuré Anicet Georges Dologuélé, intronisé président de cette plateforme. « Nous nous donnons la possibilité de discuter d'une éventuelle candidature unique. Cela viendra avec le temps », a-t-il conclu.

Yvette Reine Nzaba